

MONGONGO

Bimensuel | 26 novembre 2010

N°29

450 FC

Détournements et incivisme fiscal : la fraude est générale

Dans les régies financières, tous les moyens sont bons pour détourner l'argent du Trésor public et toute la hiérarchie y est souvent impliquée. Une commission a été créée pour réprimer cette corruption et les citoyens sont incités au civisme fiscal.

Le 3 novembre dernier la campagne de sensibilisation au civisme fiscal a été lancée dans la Province Orientale. «*La province a des ressources immenses pour espérer améliorer les conditions de vie de la population. Cette dernière doit intégrer le civisme fiscal dans sa vie de tous les jours, a dit le gouverneur de province. Ne soyez pas étonnés quand nous allons mettre les gens dans l'avion pour s'être mal comportés dans la gestion des fonds publics.*» Parallèlement, une Commission chargée de réprimer la corruption, la fraude, la contrebande et le gaspillage financier, a été créée le 25 août, mais elle n'est pas encore opérationnelle. Ses membres sont des professeurs, dont l'ancien recteur de l'Université de Kisangani et des membres du corps scientifique, un ancien Procureur général de la République et une avocate. Elle a le pouvoir de contrôler même les actions gouvernementales, de déférer immédiatement les auteurs et complices présumés de détournements devant les tribunaux compétents.

Une chaîne de fraude organisée

Les fraudes sont à tous les niveaux. Nombreux sont les agents, sans matricule ni contrat de travail, engagés par les responsables des régies financières (DGI, DGDA, DGRARD...) Ils ne gagnent que 30 000 à 100 000 Fc (33 et 110 \$) par mois et restent parfois plusieurs mois sans salaire. Mais ils sont toujours présents à leur travail qui est une juteuse source de revenus pour la plupart d'entre eux, raconte un agent de la DGI. Lui-même se construit une maison

après seulement trois ans en fonction.

Une chaîne bien organisée, qui implique le plus souvent toute la hiérarchie, favorise les fraudes. Des agents recouvreurs réservent une partie de l'argent perçu aux inspecteurs, aux chefs de bureau et même au directeur lorsqu'il s'agit d'un grand coup. On y trouve aussi certains militaires et même des Kinois qui veillent sur ce trafic.

Selon le président Pierre Kibaka, de l'ONG Justice et libération, le nombre élevé d'agents percepteurs, la difficulté d'appréhender corrompus et corrupteurs, l'impunité et le manque d'instances pour les juger font que cette pratique est devenue la norme pour les agents et la population. Pour apurer la situation, Jean-Jacques Kalome, directeur de la DRPO (Direction des Recettes de la Province Orientale), depuis mars 2010, a mis en congé technique 650 des 1100 agents car la DRPO n'est installée que sur 7 des 24 territoires de la province. Pour M. Bosenge, membre de la commission économique et financière de l'Assemblée Provinciale, cette pléthore d'agents contribue, en effet, à réduire les recettes propres de la province. Ainsi donc pour le premier semestre 2010, la DRPO a réalisé à peine la moitié de ses objectifs, contre 62,8% au niveau national.

Fraudes en tous genres

Les exemples d'abus sont nombreux. Selon un exportateur de cassitérite, sans ces fraudes, il ne gagnerait pas grand-chose vu la multiplicité des taxes. «*Nous leurs glissons de l'argent pour l'obtention des documents falsifiés et circuler librement*»,

explique-t-il. Un commerçant qui avait versé 800 \$ à un agent de DGDA à la frontière d'Aru avec l'Ouganda, au lieu des 1200 \$ légalement dus, a été obligé de payer 1000 \$, faute de preuve de paiement de dédouanement pour obtenir la plaque d'immatriculation de sa Jeep achetée à Kampala.

L'obligation de remise d'une quittance pour limiter le vol a donné une nouvelle pratique : "jeux carbone". Selon un ancien agent recouvreur, renvoyé de la DRPO, cette pratique consiste à plier le papier carbone inséré entre le reçu et la souche de manière à ce que celui-ci ne marque pas, permettant aux taxateurs d'y noter un montant inférieur à celui perçu. Au péage route, les agents modifient le trajet effectué par le véhicule et diminuent le nombre de kilos de cassitérite, celui des carats de diamant ou de sacs de produits vivriers à exporter renchérit l'ancien agent recouvreur. Jean-Jacques Kalome affirme qu'il n'est pas au courant de ces manigances et que les inspecteurs suivent les différents postes de perception.

Une prise de conscience individuelle sur les méfaits de la corruption et le manque à gagner pour toute la province serait un bon début ainsi que mettre devant la justice, corrompus et corrupteurs estime Pierre Kibaka. Pour limiter la fraude, depuis 2009, les étudiants doivent payer leurs frais académiques à la banque, de même les redevables de certains services des impôts et l'INSS.

Nadia Mideso

Combattre la corruption qui gangrène écoles et universités

Rares sont les étudiants et les élèves qui réussissent encore par leurs propres efforts. Les points sont souvent monnayés par les enseignants, les étudiants, les élèves et les parents... Certaines institutions commencent à combattre cette corruption qui fabrique des diplômés sans compétences.

À l'Institut supérieur de commerce (ISC), seuls 11 % des étudiants ont réussi à la première session contre 90 % l'année passée. Une chute spectaculaire qui s'explique par une rigueur accrue et des contrôles pour démasquer la corruption, explique Henri Mutombo, le chef de section. La lutte contre la corruption qui gangrène écoles et universités a commencé dans certains établissements.

À l'ISC deux étudiants venus de Kinshasa avec de faux relevés des cotes ont été démasqués et renvoyés. Des agents de la Régie des voies aériennes ont été suspendus car leurs diplômes étaient douteux. «*Quatorze étudiants de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation reprennent d'auditoire parce qu'ils ont donné de l'argent à un enseignant qui, lui, est suspendu*», précise le professeur Patrick Wenda, vice-doyen chargé de l'enseignement. «*Le combat est rude parce que beaucoup de personnes pratiquent la corruption et rares sont ceux qui la dénoncent*», regrette-t-il. Et les punitions sont encore rares pour servir d'exemple. Lui et le professeur Mayindo, doyen de la Faculté des sciences sociales administratives et politiques, incitent les étudiants et les enseignants à dénoncer toutes ces formes de tricherie qui nuisent à toute l'université.

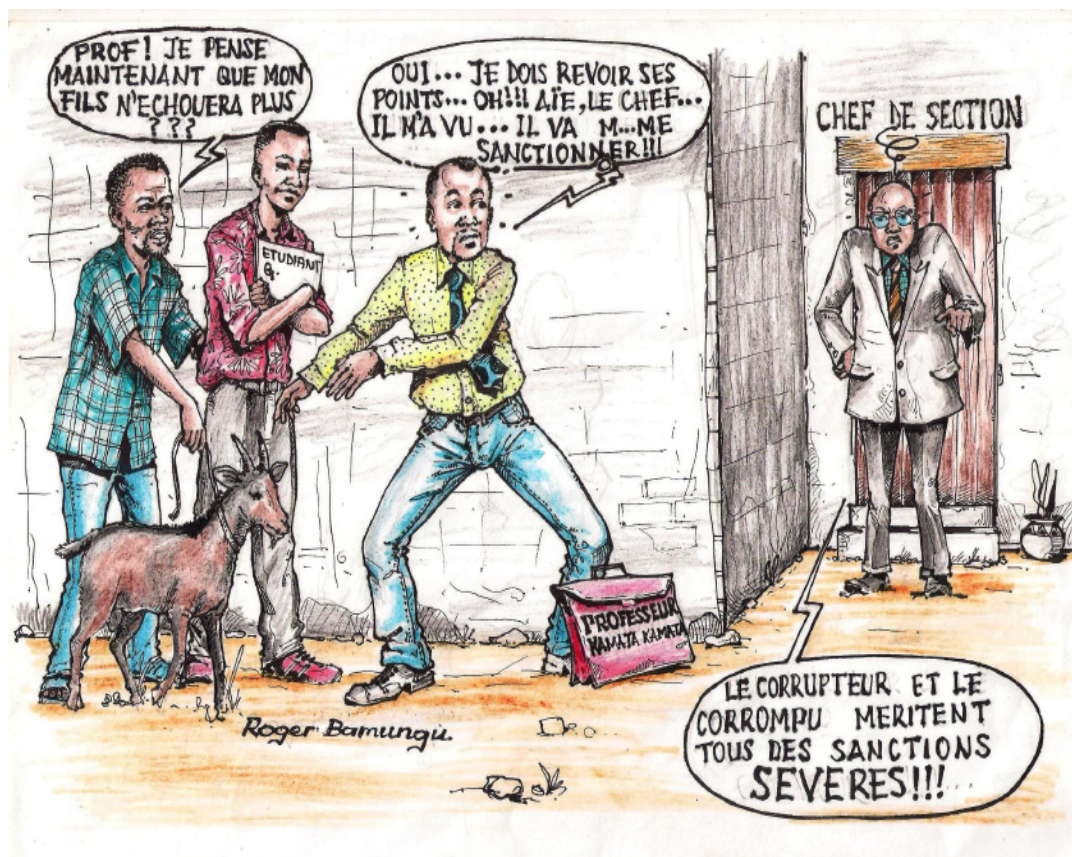
Réussir à n'importe quel prix

Depuis plusieurs années, la loi de moindre effort domine les apprenants. «*Supports, enrôlement, Libanga, kingia poli, stylo rouge, encouragement, transport, points sexuellement transmissibles, les ayant droits*» sont autant d'expressions qui traduisent les pratiques de corruption. Les étudiants, les enseignants, les parents et leurs proches, tous en sont les acteurs.

Aucun étudiant ou élève ne veut reprendre une classe ou un auditoire. Aucun parent ne le souhaite non plus car l'école coûte cher disent-ils. «*Nous recevons tellement des recommandations des parents qui ne tiennent même pas compte du niveau de leurs enfants*», dénonçait P. Wenda lors d'une conférence sur la massification de l'enseignement le mercredi 3 novembre.

Des étudiants tissent des relations personnelles et privilégiées avec leurs enseignants en leur offrant des cadeaux, de la bière et de l'argent. Ceux-ci invitent ouvertement, dans l'auditoire, les étudiants à

venir sécuriser leurs cotes. «*Le titulaire du cours pose des questions embarrassantes dont lui-même connaît la réponse et demande de l'argent pour accorder la réussite. Cinq à 10 \$ par étudiant et selon la catégorie de cours auquel on a échoué*», témoigne un étudiant de 2^{ème} licence en science administrative. Des affinités tribales, religieuses ou professionnelles jouent grandement.



(suite à lire page 2)

A LIRE EN PAGE...

1 - Détournements et incivisme : la fraude est générale
- Combattre la corruption qui gangrène écoles...

2 - Obtenir un document officiel est un calvaire
- ÉCHOS DE PROVINCE
- LA VILLE EN BREF

3 - Payer les taxes sans quittance : l'Etat et les commerçants...
- Des amendes qui enchissent certains mais ruinent...

4 - Malipo ya taxes bila quittance wafanya biashara pamoja...
- Kobundisa madesu ya bana maye mabebisi biteyelo

Obtenir un document officiel est un calvaire

Obtenir des documents officiels est très souvent un parcours du combattant qui peut durer des mois voire plus et coûte cher. A la lourdeur administrative s'ajoutent les nombreuses «motivations» demandées par les agents.

Depuis un mois et deux semaines j'avais introduit une demande de certificat pour mes deux parcelles. Je viens de les obtenir sans beaucoup de peine», témoigne, le sourire aux lèvres, cette femme professeur à l'école secondaire au sortir du bureau du conservateur nord ce lundi 15 novembre. Elle a eu de la chance car sont ceux qui ont besoin de documents administratifs qui sortent satisfaits des couloirs de la division des Affaires foncières. La plupart s'en vont désespérés.

De nos jours obtenir des documents officiels - personnalité juridique, divers certificats, passeports, titres immobiliers, autorisation de bâtir, et autres...- est un parcours du combattant. Ce vendredi 12 novembre, l'impatience et le désespoir sont au rendez-vous aux Affaires foncières. Certains demandeurs sont assis main sur la joue et d'autres debout, fatigués d'attendre. Ceux qui n'ont pas eu gain de cause sont obligés de repasser le lundi. Ces va et vient sont fréquents ici et dans d'autres services et prennent parfois plusieurs mois voire des années. Un sexagénaire dont le dossier vient enfin de franchir la porte du conservateur confie : «J'avais déposé mon dossier depuis 1997. Depuis, j'attendais qu'il aboutisse». Comme ce vieil homme, certaines structures s'inquiètent de voir leurs dossiers restés sans réponses durant plusieurs mois, attendant la signature des autorités.

Circuit compliqué

La lourdeur administrative complique le circuit que doit suivre le document. Parfois le dossier n'arrive pas chez le chef pour sa signature, soit ce dernier est sporadiquement au bureau. Quand c'est au niveau des agents, ceux-ci exigent une «motivation» ou les solliciteurs glissent d'eux-mêmes quelques billets dans le dossier pour qu'il avance vite. Pour Me Alauwa, ex Maire de Kisangani, «les agents de l'Etat monnaient tous les services en dehors du coût légal si bien que si on ne donne pas, tout est bloqué ou ce sont des rendez-vous manqués». Nombre de ces agents surfacturent les frais légaux

soit ils inventent d'autres frais existant. A la division des Affaires foncières pour qu'un dossier aboutisse, il parcourt une dizaine de services. Si le suivi devient éprouvant, le requérant le confie à un agent ou cadre moyennant quelque chose pour motiver ses collègues et même le chef. Sinon «il faut laisser quelque chose partout. Si tu ne le fais pas, tu pleures», disait en lingala un enseignant qui suit son dossier depuis plusieurs mois déjà. «J'ai perdu 200\$ en trois ans déjà pour que le dossier de mon contrat de location avance, mais sans suite», raconte Saleh Mutangala. Pour Crispin Yanganmbi, secrétaire à la division des titres immobiliers Sud «nous n'exigeons pas, mais c'est la bonne volonté du requérant...»

Servir d'abord le public ?

La plupart des agents sont nouveaux et n'ont pas de salaire. C'est sur le dos des requérants qu'ils vivent. «Chacun se sert à son niveau pour compenser les différents besoins que ne couvre pas ce qu'on reçoit», confie un agent. «Je suis contre ceux qui exagèrent, a martelé Jean Marie Djuna, Conservateur Nord. J'ai toujours dit aux agents de servir d'abord le public». Légalement en plus des frais qui entrent dans le Trésor public, les honoraires de la descente du géomètre sur un terrain résidentiel ou agropastoral est de l'ordre de 50 ou 100\$ par jour sont les seuls reconnus. Cependant, sur les frais que paient les assujettis, seuls 30 à 40% vont à la banque et le reste pour l'évolution du dossier, raconte un agent. Mabumi M'peti Bebel, Conservateur Sud. Il ajoute : «à l'époque, on avait les frais de fonctionnement. Depuis, on n'en reçoit plus et ce n'est pas à nous de prendre en charge l'aboutissement des dossiers ; ils doivent le supporter». Selon lui, cette prise en charge entre dans la «fourniture», pour les rapports, procès verbaux, croquis... Lui et ses agents estiment que les documents ne peuvent trainer de 15 à 30 jours pour aboutir. Mais ils n'en donnent aucune preuve.

Trésor Boyongo

ÉCHOS DE PROVINCE

Isangi : la DRPO sanctionne les mauvais percepteurs

Le chef de la direction des recettes de la province orientale (DRPO) d'Isangi dénonce l'absence de culture fiscale des habitants favorisée par les agents percepteurs qui prennent des acomptes sans preuve de paiement. Il a révoqué en octobre dernier un percepteur de la chefferie Kombe, 25 km à l'est d'Isangi, pour avoir perçu les taxes sans délivrer de quittance. Les soupçons pèsent aussi sur celui du poste d'encadrement administratif de Ligasa à une cinquantaine de kilomètres, affirme le chef local de la DRPO. Début novembre ce dernier a lancé l'opération de recouvrement forcé des vignettes des engins motorisés et des taxes parcellaires. La DRPO déplore que les populations ne viennent pas volontairement payer.

Selon Janvier Bolengelaka, du comité local de développement d'Isangi la population n'est pas informée des taxes à payer. «Je ne connais ni le nom, ni le nombre des taxes qu'on me fait payer», avoue Lakalaana Virbo détenteur d'une boutique à la cité d'Isangi. Le secrétaire de la FEC, Trésor Lobanga reconnaît quatre services œuvrant dans les différents marchés à travers les groupements et collectivités. La société civile elle s'interroge sur l'affectation de l'argent que perçoit la DRPO au poste de péage sur la route Yangambi qui se dégrade de plus en plus.

Joseph Bassay

Isiro : rappel à l'ordre des percepteurs des taxes

Du 7 au 8 novembre dernier, l'administrateur du territoire de Rungu qui abrite le chef lieu du district de la Tshopo à Isiro, a réuni les percepteurs des taxes et les receveurs comptables publiques venus de chefferies, groupements et de la cité d'Isiro. «L'organisation de ces séances de sensibilisation fait suite à

l'absence de rapports sur la perception des taxes dus à l'Etat», déclare Henri Venant Kose administrateur de Rungu, en perspective de l'élaboration de la prévision du budget. Les Ong de leur côté dénoncent la lenteur de l'obtention des autorisations de fonctionnement et le montant jugé exorbitant pour obtenir l'arrêté du gouverneur (500 \$) et aucune ne l'a. Obtenir une personnalité juridique à partir de Kinshasa coûte au 1500\$, se désole Adobo Emmanuel, président de collectif des Ong de Haut Uele.

Richard Tandro

Ubundu : sans moyen pour assainir

Le quartier administratif et commercial de la cité d'Ubundu est envahi par les herbes. Les habitations des autorités administratives et de la Société nationale de chemin de fer (SNCC) construites depuis l'époque coloniale, la maison de l'administrateur titulaire, celles de ses deux assistants, la résidence de l'ANR, l'église AOG, l'église CNCA, la gare et port SNNCC : tous les bâtiments sont entourés d'herbes.

Depuis août 2008 à l'occasion de la fête du centenaire de l'Église catholique, le gouvernorat de la province envoyait 1000\$ par mois pour les travaux d'assainissement de la cité d'Ubundu. Mais depuis janvier 2009, l'argent n'arrive plus. Les 20 cantonniers qui recevaient 50 \$ par mois ne sont plus payés. L'administration locale n'a pas de quoi les financer selon Biladi administrateur assistant chargé de l'économie, finance et développement du territoire d'Ubundu, certains politiciens et défenseurs de droit de l'homme interdisent à la population de participer bénévolement aux travaux communautaires d'assainissement. Les jeunes des associations se croisent aussi les bras. Seuls les détenus qui travaillent à la résidence du commissaire de la police l'entretiennent.

Utula Fidele

LA VILLE EN BREF

Electricité

Depuis le 14 novembre, la ville connaît d'importantes coupures d'électricité, dues à la panne de l'une de deux turbines encore en fonctionnement de la centrale de la Tshopo. Selon Gilles Limbaya, directeur provincial intérimaire de la SNEL, «l'arrêt de cette machine, implique une baisse de puissance de 12 à 5 mégawatts». Les délestages sont donc plus importants qu'habituellement. Les quartiers ne reçoivent de l'électricité que 8 h par jour. Les travaux de réparation doivent durer 30 jours. Selon un député national de la province, un appel d'offres sera bientôt lancé pour renforcer cette centrale afin d'amener le courant jusqu'à l'usine de ciment qui sera construite, en électrifiant au passage l'aéroport de Bangboka qui fonctionne grâce aux générateurs de la Monusco.

(suite de la une)

Des étudiantes sont harcelées ; d'autres, peu sûres de leur capacité intellectuelle, deviennent amies des enseignants.

Mémoires «cousus»

Des mémoires sont «cousus»... Le Directeur général de l'ISC a dénoncé, dans son rapport annuel, «la pratique Ngulu» : des enseignants rédigent des mémoires pour leurs étudiants contre de l'argent ou des relations intimes. Des questionnaires sont obtenus avec la complicité d'enseignants ou de leurs proches, c'est la «fuite» ou une feuille d'examen introduite après l'épreuve, c'est l'«opération venin». Cette année, des enseignants des facultés de droit, médecine,...ont été obligés de changer le questionnaire après s'être aperçus de la fuite.

Au secondaire, les élèves usent des faux bulletins grâce à l'informatique et à des

Route

La route de l'aéroport de Simisi jusqu'à SEP CONGO est menacée par l'érosion à cause des eaux de pluie qui stagnent au bord. Entre l'aéroport et le bureau administratif du quartier Plateau Boyoma, des nids de poule se transforment en borbiers à cause du passage des camions citernes et autres gros véhicules. Près de la paroisse Saint Gabriel (5 km de la ville), on remarque plusieurs éboulements près du fleuve.

Economie

7 novembre, arrivée de 800 t de matériels de construction pour la cimenterie de la province orientale (CIPOR). Le reste des 1900 t arrivera d'ici fin novembre. Selon le ministre national de l'Industrie, Anicet Kuzunda, les travaux d'implantation de cette usine financée par l'Inde débiteront en jan-

vier 2011. C'est à Kayete (58 km) de la ville, à Wanyei rukula, que cette usine sera implantée. Elle fera baisser le prix d'un sac de ciment de 25 à 8 \$ actuellement.

Sport

14 novembre, élection des nouveaux dirigeants du Tout Solide Malekesa. La surprise du jour, c'est l'élection par acclamation de Médard Aucai comme membre d'honneur à titre personnel. Le poste du président de coordination reste vacant. Quatre vice-présidents ont été élus, dont une femme Rose Selemani, son ancienne présidente. 14 novembre, élection des membres du nouveau comité de l'Entente urbaine de football féminin de Kisangani. Godelive Omongo a été élue présidente. Elle sera secondée par Pepe Lisungi et Anny Apine.

faussaires qui imitent les sceaux et signatures des établissements scolaires. Ce qui leur permet de monter de classe en changeant d'école. Le professeur Pierre Komba de l'Institut Lisanga témoigne aussi que certains élèves des instituts Home Feyen, Mangombo,... l'ont contacté pour résoudre un questionnaire de dissertation des examens d'État qu'ils auraient obtenu d'un inspecteur. Ce que réfute madame Brigitte Niapudre, inspectrice principale de l'Enseignement primaire et secondaire, qui estime ces épreuves très surveillées. Pour beaucoup, c'est le trop maigre salaire des enseignants qui les poussent à ces pratiques. Et selon le Professeur P. Wenda, les étudiants qui y recourent n'ont pas une bonne base de formation. Car la corruption leur donne un diplôme difficile à faire valoir quand on n'a pas de compétences.

David Malisi

Payer les taxes sans quittance : l'Etat et les commerçants y perdent

Dans les ports et les marchés, les taxes sont perçues le plus souvent sans quittance. Les commerçants qui pensent gagner en s'arrangeant avec les percepteurs y perdent souvent. Et faute de recettes suffisantes, le trésor public ne peut répondre aux attentes des populations.

Le 8 octobre dernier, le maire de la ville a suspendu le chef de bureau urbain de l'Urbanisme et Habitat «pour perception d'argent des tiers sans quittance et utilisation des sceaux autres que ceux du service». Au mois de juin, le bourgmestre adjoint de la commune Makiso, Dieudonné Ngoie, a apprécié le comportement d'un contribuable qui a refusé de payer une taxe sans quittance. La police l'a conduit au bureau communal où il s'en est acquitté. Des faits rares car peu de citoyens exigent un reçu après paiement des taxes perçues par les agents percepteurs qui se volatilisent souvent. La nomenclature des taxes n'est pas affichée et les citoyens ne savent pas ce qu'ils doivent payer légalement et préfèrent souvent compter sur des arrangements avec des percepteurs. Mais tout le monde y perd. L'Etat n'a pas les moyens d'entretenir les routes, les bornes fontaines... et les gens payent parfois le double de ce qu'ils doivent.

multiples taxes

«Pour mes paniers de poissons fumés, j'ai payé 15 000 Fc sans reçu», explique Doudou Kabuya, vendeur au Beach ZIMEX. A l'accostage d'une pirogue ou d'une baleinière, une multitude de services exigent le paiement de taxes

sur les produits vivriers : les services de la commune, de la mairie, de l'environnement, du tourisme, de la Direction des Recettes de la Province Orientale (DRPO), de la direction générale de migration (DGM), de l'Agence nationale des renseignements (ANR), de la division des transports... Des personnes en tenue civile se présentant comme des agents de l'ordre s'invitent également. Les multiples tracasseries dénoncées par les médias et les ongs ont amené les autorités à instaurer un guichet unique. «Le gérant du Beach perçoit l'argent en totalité et redistribue à chaque service», témoigne un percepteur du service de tourisme trouvé au Beach Jaloux-Jaloux. Mais aucune preuve de paiement n'est fournie si ce n'est parfois des bouts de papiers sans entête. Certains commerçants payent des avances mais là aussi sans quittance. Lorsqu'on permuté l'agent ou le contrôleur, le commerçant ne peut pas prouver ce qu'il a payé. «L'an passé, j'ai avancé 16.5 \$ pour la patente. Il me restait 3.5\$, mais je ne voyais plus le monsieur passer», se plaint un commerçant au marché central, à couteaux tirés avec des agents de la DRPO qui exigeaient la preuve du paiement.

Impunité et manque de contrôle

Lors de contrôle par les inspecteurs de ces services, les commerçants sont ainsi obligés parfois de payer deux fois la même taxe parfois avec une pénalité ou de soudoyer les agents. Les percepteurs inscrivent parfois les noms des contribuables sur des registres difficiles à contrôler même par leur hiérarchie. «La taxe journalière d'étalage de la Mairie» est perçue même la nuit quand les bureaux sont fermés ! Certains commerçants paient la moitié sans quittance ou sont exemptés un ou deux jours grâce aux affinités avec le percepteur.

Le trésor public saigne. «Il est difficile de savoir combien de sacs de manioc ou de paddy ont été enregistrés», regrette un membre de la société civile. Selon Dieudonné Ngoie, bourgmestre adjoint de la commune Makiso, «au début les percepteurs versent de grosses sommes et après quelques mois, ça baisse». Les équipes de percepteurs changent souvent – trois fois en deux ans dans la commune de Makiso – mais très vite, elles se rendent compte de l'absence de contrôle et de l'impunité. Certains percepteurs sont des journaliers payés à hauteur de 10% des recettes perçues.

«Nous avons même responsabilisé les gérants des ports pour répertorier tous les produits qui entrent mais, ça ne marche toujours pas», regrette D. Ngoie. Difficile pour la commune de réaliser des travaux d'intérêt commun comme la salubrité à cause de la modicité des recettes.

Selon le gérant d'un marché, «les autorités prendraient des grosses parts des recettes au détriment des percepteurs qui essuient des insultes des contribuables qui rechignent à payer». La société civile plaide pour l'affichage de la nomenclature des taxes.

Daniel Lokuli



Des amendes qui enrichissent certains mais ruinent le trésor public

Les amendes transactionnelles, qu'ils perçoivent souvent directement, sont considérées comme une bonne affaire pour certains magistrats et officiers de police judiciaire. Mais c'est une lourde perte pour le Trésor public et souvent pour les justiciables qui ne connaissent pas le montant des amendes et frais de justice.

Seul le greffier comptable est habilité de percevoir les frais de justice et autres, accompagné d'une preuve de perception. En dehors de celui-ci, c'est illégal et c'est à dénoncer», indique un communiqué affiché au mur du Tribunal de grande instance de Kisangani. «Depuis plusieurs années, certains frais de justice comme les frais de descente sur terrain, les frais de libération conditionnelle, les amendes transactionnelles sont perçus par certains magistrats et officiers de police judiciaire (OPJ) au détriment du trésor public» regrette cependant un avocat.

Les amendes transactionnelles sont versées par les justiciables en échange d'un abandon des poursuites par la justice mais uniquement pour les infractions mineures dont la peine n'excède pas six mois de prison. Le montant en est fixé par le magistrat dans une fourchette déterminée par la loi.

Mais certains magistrats et OPJ transigent même pour des infractions comme le viol qui sont punies de plus de six mois et très souvent le montant de ces amendes n'entre pas dans le Trésor public. Rares sont ceux qui agissent comme ce conducteur qui a exigé de payer son amende transactionnelle à la banque pour une contravention routière rapporte un officier de police judiciaire de la police de circulation routière. «De nombreux citoyens en marge de la légalité qui contraignent les magistrats

ou OPJ à trancher en leur faveur, n'exigent pas de quittances», dénonce Frank Mawade, du groupe Lotus pour la défense des droits de l'homme.

Des paiements sans preuves

Des agents de la police de circulation routière (PCR) qui infligent des amendes aux conducteurs qui roulent sans document de bord les font payer jusque dans leur bureau du PCR sans note de perception, comme en témoigne, Jimmy Lofo, un motard qui a récemment payé «10\$ sans reçu pour une attestation de carence lorsque le policier m'a appréhendé en chemin». «Nous remettons au justiciable la copie de la note de perception et le bordereau de versement de l'amende à la banque», se défend cependant l'inspecteur Kongolo de la Brigade de la police judiciaire. Selon un officier de l'administration de la Police nationale congolaise (PNC), cependant, «un agent de la Direction des recettes administratives, judiciaires et domaniales (DGRAD) retire l'argent perçu dans nos différentes unités». «Il n'est pas exclu qu'une partie de cet argent disparaisse avant qu'il n'arrive chez nous», analyse Timothée Bakumba, directeur provincial de la DGRAD.

En avril dernier, une famille de la commune Makiso déguerpie de sa maison à la suite d'une erreur de décision de justice a du payer 1000\$ sans quittance au Tribunal de Grande Instance de Kisangani pour être

rétablie dans ses droits. «Il y a des frais qu'il faut payer même si l'on gagne le procès», explique Benjamin Bolambo, Président du Tribunal.

Les familles payent les policiers pour nourrir leurs frères en prison malgré l'interdiction du Procureur et supportent les transports des huissiers de justice. Des faits que les acteurs de la société civile ont dénoncés en septembre dernier lors de la réunion mensuelle avec le maire de la ville.

Informers les citoyens

Selon le groupe Lotus, «les amendes transactionnelles profitent plus à ceux qui les perçoivent qu'à l'Etat. Ce qui pousse certains magistrats et OPJ à assimiler certaines infractions majeures à des infractions mineures». «On est mal payé, il est difficile qu'on canalise la totalité de ces amendes en banque», reconnaît un OPJ.

«Il doit y avoir un agent de la DGRAD à côté du comptable de chaque juridiction pour percevoir l'argent des amendes et autres frais de justice», estime le Procureur de la République près de le Tribunal de grande instance, Jean Paul Lusamba qui incite la population à dénoncer ces abus. Selon Adrien Pokoso, de l'ong, les Amis de Nelson Mandela pour la défense des droits humains, «la population doit aussi connaître ses droits.»

Gabriel Famba

Malipo ya taxes bila quittance : wafanya biashara pamoja na serkali kapotelewa

Kwenye masoko na vivuko, taxe imelipishwa kila mara bila quittance. Wafanya biashara wanaolipiwa kwa magendo wamezani kupata faida kumbe wamepotelewa. Na wakati ambapo mfuko wa serkali umekosa franka, ni vigumu shida za rahia kuangaliwa.

Tarehe 8 oktoba iliyopita meya wa jiji la Kisangani alimshimamisha kazi mkubwa wa ofisi ya Urbanisme et Habitat kwa sababu ya wizi wa franka ya taxe na kutumia cachet ya wizi. Mwezi wa sita, Dieudonné ngoie aliye bourgmestre adjoint wa mtaa wa Makiso alimsifu mtu mmoja aliyekataa kulipa taxe bila quittance hata polisi wakamleta kwenye ofisi njo akakalipa. Ni neno la kushangaza kuona watu kama hawa. Taxe zenyewe hazijulikane vizuri ni gani ndiyo maana watu hutamani kusikilizana na wanaolipisha. Bila kujua watu hulipa zaidi ya taxe inayofaa, serkali bado imekosa namna ya kutengeneza mabara-bara, visima vya mji yaani bores fontaines...

Taxes inapita kipimo

« Nimelipa kitunga cha samaki kavu 1500FC bila kupewa reçu » amesema Dou-dou Kabuya mwuzaji wa Beach ZIMEX. Mara mtumbu ao baleinière inapoegama (inopofika) kivukoni taxes zinamininika kutoka ofisi mbalimbali kama vile commune, Mairie, Environnement, Tourisme, DRPO, DGM, ANR, Division des Transports... Kati ya wanaolipisha taxes zenyewe kuna wacivil, kuna askari na kuna polisi. Unyanyashaji wote ule unaolalamikiwa na vyombo vya habari pamoja na ong mabalimbali umetuma wakubwa wa nchi kuweka nafasi moja tu ya kulipia taxes ama « guichet unique ». « Kiongozi wa Beach kazi yake ni kulipisha taxes yote, mbele ya kuileta kwa kila ofisi » amesema mlipisha taxe mmoja wa ofisi ya Tourisme pale Beach Jaloux-Jaloux. Hata hivi hakuna kinachopewa kama quittance ao reçu isipokuwa vipande vya karatasi visivyotambulika.

Kuna wafanya biashara wanaolipa avance bila quittance. Anapobadiriwa kazi contrôleur huyo wa serkali, ni kugumu wafanyabiashara kuhakikisha taxes walizolipa. « Nililipa patente ya mwaka jana 16.5\$, ikabaki 3.5\$; tangu pale sijaona

mtu kundai » amesema mwuzaji mmoja wa soko kubwa, akibishana na watu wa DRPO waliokuwa wakimwomba hakikisho.

Wingi wa fujo bila malipizi

Hali ni kuwa wafanya biashara kalipishwa taxe moja mara mbili saa zingine na amande (pénalité) wakati wa Inspecteurs wa taxes hupita kwa uchunguzi (contrôle). Wa percepteurs wamezoea kuandika kwa fujo majina ya wanaolipa, imekuwa hivi vigumu hata kwa wakubwa zao kutambua majina ya watu. « Kuna siku taxe ya Mairie inalipishwa usiku ». Kuna vilevile wafanyabiashara wanaolipa taxe nusu mara moja kwa siku mbili ao tatu kwa kuwa ni ndugu za wapercepteurs.

Mfuko wa serkali umetoboka. « Tunashindwa kujua ni saki ngapi ya mpunga ao mihogo inayolipiwa » amejuta mwanamemba huyo wa Société Civile. Kwa mjibu wa Dieudonné Ngoie bourgmestre adjoint wa Makiso

Wapercepteurs wamebadirishwa sana mara tatu mda wa miaka miwili katika mtaa wa Makiso ; mara tu wamekabiliwa na fujo bila malipizi. Wengine kati yao wametumika kama journaliers na kulipwa 10% ya franka waliolipisha.

« Tuliwapatia ruhusa viongozi wa vivuko kuhesabu (vitu vyote vinavyo) biashara yote inayoingia, lakini bure » amejuta D. Ngoie. Commune haiwezi hivi kusafisha mgini.

Kiongozi mmoja wa soko amesema kuwa « Wakubwa wa mgini huwa wakikamata franka nyingi kupita wapercepteurs ambao katukaniwa kabla ya kulipwa na watu ». Société Civile iko ikiagiza taxes zenyewe zijulishwe wazi wazi.

Daniel Lokulu

Kobundisa madesu ya bana maye mabebisi biteyelo

Bobele bayekoli moke nde balongaka na mayele ma bango moko. Balakisi basengaka mbongo na bayekoli mpe na baboti mpo ya kolongisa bango... boko biteyelo bibandi kobundisa ezalela eye ekopesaka mapolome mazangi ntina.

Eteyelo ya likolo etali mambi ma mombongo (ISC), bobele 11 % ya bayekoli nde balongaki o eteni ya yambo nzokande mobu moleki balongaki 90 %. Emononi balendeli makasi likambo litali madesu ya bana, elobi Henri Mutombo, chef ya section. Boko biteyelo bibandaki kobundisa likambo libe lina.

O ISC, babenganaki bayekoli babale bautaki Kinshasa na mikanda mya lokuta. Basali ba RVA bakataki bango mateya zambi bakonzi bazalaki na ntembe likolo lya mapolome ma bango. « Bayekoli 14 ya faculté ya psychologie bazongeli lisusu mobu mwa mateya zambi bapesaki mbongo na molakisi moko oyo baticisi ye mosala mpo ya ngonga », elobi Patrick Wenda, vice doyen atali mateya. « Etumba ezali makasi zambi mingi balingi madesu ya bana mpe baye bafundaka likambo liye bazali moke », elobi ye na mawa. Mpe bitumbu bipesamaka mingi te mpo ya kokebisa likambo liye. Professeurs Wenda na Mayindo, doyen ya faculté ya politiki balendisaka bayekoli elongo na balakisi 'te bakoka kofunda makambo mabe manso makoki kobebisa université ya Kisangani.

Koluka kolonga na nzela inso

Eleki mbula mingi, bayekoli batangaka lisusu malamumu te. « Supports, enrôlement, libanga, kingia poli, stylo rouge, encouragement, transport, points sexuellement transmissibles, les ayants droits », wana nde maloba basalelaka mpo ya madesu ya bana. Bayekoli, balakisi, baboti na bandeko ba bango balingi likambo liye.

Moyekoli moko te alingi kozongela kelasi to auditoire ata alongi te. Baboti se bongo zambi mpo ya bango kofuta kelasi ekomi mpasi mingi, elobi bango. « Baboti mingi basengaka biso lisalisi, babosani kotala mayele ma bana ba bango », elobaki P. Wenda o masolo akambaki likolo lya mateya ezlaki mwa 3/11/2010.

Bayekoli basepelisaka balakisi na bopesaka bango biloko, masanga na mbongo. Balakisi babyangaka bayekoli mpo ya koya kotala bilembo bazuaki. « Molakisi akotuna miyuna miye eyno ekozuama se na ye moko. Akosenge mbongo soko moyekoli alingi alonga. Moyekoli moko na moko akopea apesaka dollars 5 to 10 kolandana na lolenge ya mateya maye alongaki te », elobi moyekoli moko wa 2^{ème} licence wa science administrative. Batalaka mingi soko moyekoli azali ndeko wa molakisi, soko basambelaka esika moko to byebani o nzela ya mosala. Bayekoli bana basi batungisamaka mingi ; baye bazangi mayele baninga ba balakisi .

Bakomelaka bango mémoire

Bakomelaka bango mémoires... Dikitele mokonzi wa Isc afundaki likambo liye o lapolo ya ye ya nsuka y ambula, ezali oyo babengi « Pratique Ngulu ». Balakisi bakomelaka bayekoli bafuti bango mbongo to bazali bamakango ba bango, mémoires ya nsuka y ambula. Balakisi to bandeko ba bango bapesaka boko bayekoli mituna liboso ya mimekano ; ntango mosusu moyekoli akoya kozongisa lokasa nsima ya kosala mokano libanda ; babengi yango « Opération venin ». Mobu moye balakisi ya faculté ya droit, médecin... babongolaki mituna nsima ya koyeba 'te mituna mya yambo mikomaki o maboko ma bayekoli.

O eteyelo ya ntei (secondaire), bayekoli basalelaka bulletin ya lokuta na nzela ya ordinateur mpe ya boko bato bayebi komekola cachet to signature ya bakambi ba biteyelo. Nayango, bazali kolekaleka o biteyelo mbula na mbula. Molakisi Pierre Komba wa eteyelo Lisanga ayebisi lisusu 'te boko bayekoli ba Home Feyen, De Mangobo... bakomelaki ye na ndako na mituna ya dissertation (examen d' état) basombaki epai ya inspecteur moko. Mama Brigitte Nyiapudre, inspectrice principale wa EPSP awangani likambo liye. Bato mingi balobo 'te ezali lifuta mabe bapesaka balakisi nde etindaka bango basala makambo mabe mana. Mpo na P. Wenda, bayekoli bazangi mayele ut' o libandela nde basalelaka makambo mabe mana. Madesu ya bana epesaka bango mapolome maye bakoki kosalela te awa bazangaki mayele.

David Malisi

COMMUNIQUE DE PRESSE La Voix des opprimés pour les droits de l'homme

La Voix des opprimés pour les droits de l'homme (VDO) :

- Rappelle à tous les acteurs politiques que le calendrier électoral publié par la CEI, fixe les échéances de la campagne électorale du 27 octobre 2011 au février 2012.

- Fustige les comportements de certains partis politiques qui se livrent déjà à des campagnes propagandistes, entachées de propos discriminatoires, incitant à la haine tribale et/ou ethnique, propos susceptibles de fissurer l'unité nationale ;

- Considère que cette campagne électorale précoce est une tricherie par rapport aux échéances fixées par la CEI

- Ainsi pour préserver la cohésion nationale chèrement acquise après d'énormes sacrifices dus à un long processus ;

- La VDO appelle au sens de responsabilité et de retenue de tous les opérateurs politiques impliqués de loin ou de près, dans cette pratique rétrograde.

Et recommande :

a. aux autorités politico-administratives : de faire respecter la loi à tous sans distinction.

b. à la Division Electorale de la MONUSCO : de soutenir les organisations de la Société Civile pour que la mise en œuvre du calendrier électoral soit respectée par tous les acteurs concernés.

c. à la Société Civile : de mobiliser toutes les ressources afin que les communautés soient sensibilisées sur la révision du fichier électoral qui va débiter le 30 novembre 2010.

d. à la population : de demeurer prudente et de ne pas se laisser prendre par ces discours incendiaires.

e. aux partis politiques ; de rendre compte à leurs bases respectives ; en faisant le bilan de leurs projets de société tant vantés lors des campagnes électorales passées de 2006.

Fait à Isiro, le 11 Novembre 2010

Sé/ La coordination, Léon BIGABA

Mongongo Journal école

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO

journal_mungongo_kis@yahoo.fr

Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Equipe rédactionnelle :

Trésor Boyongo, Hortense Basea, Moustapha Mulonda, Lambert

Lambe, Nathasha Kongolo, Nadia Midesso, Trésor Mokiango, Gabriel

Famba, Cosmas Mungazi, Armand Makanisi, Lyly Bendea, Daniel Lokulu

(étudiants en Sciences de l'Information et de la Communication/Unikis)

Correspondants en province :

Isangi : Joseph Bassay

Ubundu : Fidèle Utula

Bondo : Vermont Kote

Isiro : Richard Tandro

Buta : Collard Limbombe

Traduction :

Lingala : Pierre Komba

Swahili : Jean Fundi

Distribution, marketing et maquette :

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

Supervision et formation :

Syfia international

Mail : contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

Abonnement annuel (24 numéros)

20 \$, abonnement de soutien 50 \$ minimum .

Points de vente : Bibliothèque centrale, Faculté des sciences et

Cyber café Batam de l'Unikis, Gradi-Jeunes, La poste, Bld Hassan

II C/Lubunga, Paroisse Christ Roi C/ Mangobo et ISTM Kisangani